



► Notes d'information de l'OIT sur la jeunesse dans les pays de l'UEMOA

Avril 2026

Tendances du marché du travail des jeunes au Sénégal¹

Points essentiels

- L'économie sénégalaise a connu une croissance soutenue depuis le début du nouveau millénaire, le produit intérieur brut (PIB) réel ayant progressé à un rythme moyen de 4,3 % par an entre 2000 et 2025, dépassant ainsi la croissance démographique du pays, qui s'est élevée à 2,6 % par an. Le Sénégal est une économie à revenu intermédiaire inférieur dont le PIB par habitant ajusté en parité de pouvoir d'achat (PPA), s'élevait à 4 647 dollars des États-Unis en 2025, soit un peu moins que la moyenne de l'ASS qui s'établissait à 5 324 dollars des États-Unis. Le taux de pauvreté extrême chez les travailleurs est relativement faible au Sénégal, et le pays figure également parmi les plus stables de la région, se classant parmi les premiers pays de l'UEMOA selon l'Indice mondial de la paix (GPI).
- Le secteur des services domine le marché de l'emploi au Sénégal, représentant près de la moitié de l'ensemble des emplois du pays. L'agriculture représente environ un tiers de l'emploi total, et l'industrie le cinquième restant. Le travail informel est très répandu, il concerne plus de 95 % de l'ensemble des travailleurs et près de 99 % des jeunes travailleurs. Le Sénégal se distingue toutefois dans la région par une part relativement élevée, et en hausse, de l'emploi salarié chez les jeunes. C'est le seul pays de l'UEMOA où la majorité des jeunes travailleurs hommes sont salariés (plutôt que travailleurs indépendants).
- Le taux global de jeunes NEET (pourcentage de jeunes âgés de 15 à 29 ans qui sont sans emploi et ne suivent ni études ni formation) reste très élevé au Sénégal, s'établissant à 33,8 % en 2022. Comme dans de nombreux pays, les jeunes femmes sont confrontées à un taux bien plus élevé de NEET que les jeunes hommes. Au Sénégal, près de la moitié des jeunes femmes étaient NEET en 2019, contre environ un cinquième des jeunes hommes. Le taux de jeunes NEET, tant chez les garçons que chez les filles, a probablement légèrement augmenté depuis
- En 2019, en raison d'une légère baisse de la fréquentation scolaire chez les jeunes hommes et du taux d'emploi chez les jeunes femmes.
- On observe des disparités marquées dans les résultats sur le marché du travail des jeunes. Les jeunes en situation de handicap affichent des taux de NEET extrêmement élevés, environ trois fois supérieurs à ceux de leurs homologues masculins non handicapés. Ces écarts semblent s'être creusés entre 2019 et 2022. De même, on constate un net désavantage pour les zones rurales : Le taux de NEET est plus élevé dans les zones rurales que dans les zones urbaines, et ce pour les deux sexes. En 2022, près de 60 % des jeunes femmes vivant en milieu rural étaient des NEET, et les jeunes hommes des zones rurales affichaient également des taux de NEET plus élevés que leurs homologues des zones urbaines. Les vulnérabilités liées à la situation géographique et à la situation de handicap aggravent souvent les inégalités entre les genres en matière d'inactivité au Sénégal.
- Le niveau d'éducation au Sénégal reste faible par rapport à la moyenne de l'ASS, même si des progrès ont été enregistrés au cours de la dernière décennie, notamment chez les filles au niveau primaire. Seuls environ 52,7 % des enfants terminent l'école primaire (2023), soit plus de 15 points de pourcentage (p.p.) de moins que la moyenne de l'ASS (67,4 %). En 2023, le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire s'élevait à 31,1 % et celui du deuxième cycle à seulement 15,8 %, des chiffres également bien inférieurs aux moyennes correspondantes de l'ASS (47,4 % et 28,5 %). Des disparités entre les genres apparaissent à tous les niveaux d'enseignement : les filles obtiennent désormais de meilleurs résultats que les garçons en matière d'achèvement du cycle primaire (respectivement 57,6 % et 47,4 %) et affichent un léger avantage au premier cycle du secondaire, mais la tendance s'inverse au deuxième cycle du secondaire (14,4 % chez les filles contre 17,6 % chez les garçons). En 2019, 30,9 % des jeunes hommes et 30,7 % des jeunes femmes suivaient des études ou une formation. En 2022, ces pourcentages avaient légèrement augmenté chez les jeunes femmes et diminué chez les jeunes femmes.

¹ Cette note d'information a été rédigée par Niall O'Higgins et Vipasana Karkee (OIT), avec le concours d'outils d'intelligence artificielle gérés par Dibyaudh Das (OIT). Les auteurs tiennent à remercier leurs collègues de l'OIT, Jonas Bausch, Yacouba Diallo, Sara Elder et Ali Madai Boukar, pour leurs commentaires très utiles, ainsi que leurs collègues de la Fondation Mastercard, notamment les participants au webinaire organisé par la MCF le 27 janvier 2026.

► 1. Introduction : Indicateurs contextuels

Après des décennies de relative stabilité et de réformes économiques progressives, le Sénégal a enregistré de solides résultats macroéconomiques au cours des vingt-cinq dernières années. En conséquence, sur l'ensemble du nouveau millénaire, la croissance économique a légèrement dépassé la croissance démographique. Entre 2000 et 2025, le Sénégal a enregistré un taux de croissance annuel moyen du PIB réel (en monnaie locale) d'environ 4,3 %, contre un taux de croissance démographique annuel d'environ 2,6 %².³ Le début des années 2000 a été marqué par une croissance modérée du PIB réel (3,4 % par an en moyenne jusqu'en 2010), qui s'est accélérée au milieu des années 2010. Entre 2014 et 2019, la croissance annuelle s'est élevée, en moyenne, à 6,2 %. Le Sénégal a même maintenu une croissance positive pendant la pandémie de COVID-19 (1,3 % en 2020 et 6,5 % en 2021). Depuis 2021, la croissance économique est restée solide, atteignant même 7,9 % en 2025, grâce notamment aux progrès réalisés dans le secteur de l'énergie et aux investissements dans les infrastructures. Dans l'ensemble, au cours du nouveau millénaire, la croissance du Sénégal a été globalement comparable à celle de l'ASS dans son ensemble, et supérieure au taux de croissance mondial moyen (figure 1).

► Encadré 1 : YouthSTATS, un partenariat entre l'OIT et la Fondation Mastercard

L'OIT, en partenariat avec la [Fondation Mastercard](#), a créé un ensemble de données régulièrement mis à jour appelé [YouthSTATS](#), disponible sur [ILOSTAT](#). Cet ensemble de données a été initialement produit par l'OIT dans le cadre de son partenariat avec la Fondation Mastercard « [Work4Youth](#) ». Ce projet s'est achevé en 2016. Initialement composé d'indicateurs liés au travail pour les jeunes âgés de 15 à 29 ans, tirés des [enquêtes sur la transition de l'école au travail](#) menées dans le cadre du partenariat, l'ensemble de données s'appuie désormais sur le stock de [micro-ensembles de données harmonisés issus des enquêtes sur la population active](#) de l'OIT. Il sert de base de données centrale pour les statistiques internationales sur le travail des jeunes.

Cette note d'information fait partie d'une série de huit notes statistiques consacrées aux pays de l'UEMOA, élaborées dans le cadre du nouveau partenariat. Ces notes proposent une analyse des marchés du travail des jeunes, en mettant l'accent sur les questions de genre, de niveau d'éducation et de handicap. En complément de ces analyses statistiques, ce nouveau partenariat prévoit également des analyses des initiatives en faveur de l'emploi des jeunes dans les pays de l'UEMOA, élaborées avec la participation directe des jeunes de la région. Les pays concernés sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Le Sénégal est un pays à revenu intermédiaire inférieur, relativement vaste et présentant une grande diversité géographique. Son PIB par habitant, ajusté en fonction de la PPA, s'élève à 4 647 dollars des États-Unis en 2025, soit un chiffre légèrement inférieur à la moyenne correspondante pour l'ensemble de l'ASS (5 324 dollars des États-Unis).⁴ En matière de paix et de stabilité, le Sénégal figure depuis longtemps parmi les pays les plus stables de la région de l'UEMOA. Il figure actuellement parmi les pays les plus performants du GPI dans l'UEMOA⁵. Dans l'édition 2025, le Sénégal occupe la première place dans la région de l'UEMOA, ce qui correspond à la 9^e place sur 44 pays en ASS et à la 69^e place sur 163 pays dans le monde. Contrairement à certains de ses voisins, le Sénégal n'a pas connu de conflit interne majeur au cours

² FMI (2026).

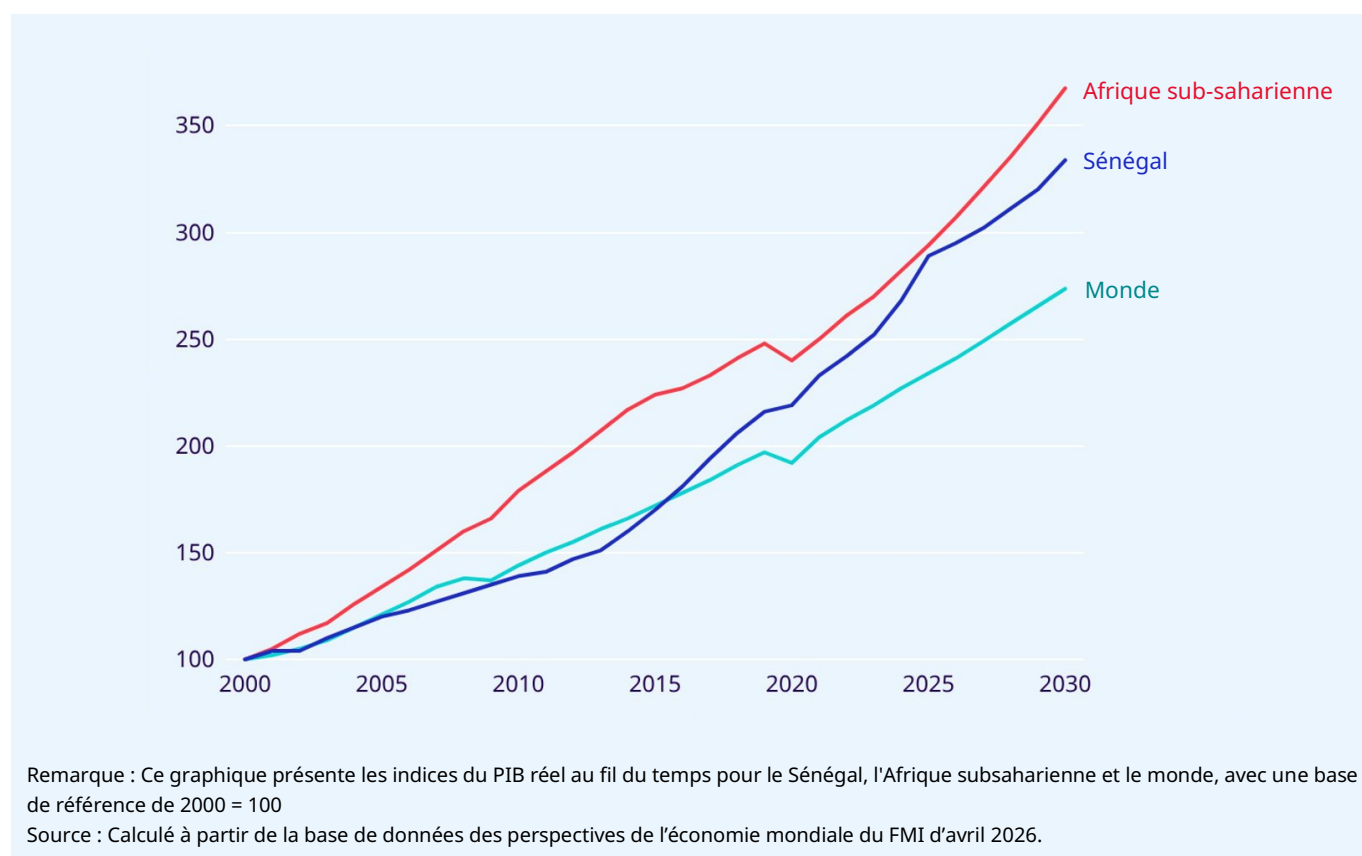
³ Estimations et projections de l'ONU, juillet 2024 (ONU, 2024 ; données également présentées dans [ILOSTAT](#)).

⁴ Les estimations du PIB en pourcentage, ajustées en fonction de la PAA, utilisées dans cette note d'information proviennent de la [base de données PEM du FMI d'avril 2026](#) (FMI, 2026). Le PIB ajusté en fonction de la [Parité de pouvoir d'achat \(PPA\)](#) convertit le PIB d'un pays en dollars des États-Unis (généralement) à l'aide de taux de change qui égalisent le coût d'un panier représentatif de biens et de services dans différents pays.

⁵ Institute for Economics & Peace (2025) et données brutes de l'Indice mondial de la paix (GPI), 2008-2023.

des dernières décennies, et son classement GPI s'est toujours situé parmi les meilleurs de l'UEMOA. La stabilité politique et la situation sécuritaire du pays offrent un cadre propice aux investissements et aux initiatives en faveur de la jeunesse. Le classement GPI du Sénégal au sein de l'UEMOA est comparable à son classement selon l'indice de développement humain, où il occupe la troisième place parmi les huit pays. Le pays a enregistré des progrès en matière de développement humain au XXI^e siècle. Sa position relative est montée d'une place entre 2015 et 2023 (pour se classer 169^e sur 193 pays dans le monde).⁶

► **Figure 1. PIB réel, Sénégal, Afrique subsaharienne et monde, 2000-2030 ; 2000 = 100**



Le taux d'activité au Sénégal est faible par rapport aux critères de référence régionaux, en particulier pour les femmes. Le taux d'emploi par rapport à la population (TEP) du pays pour la population âgée de 15 ans et plus s'élevait à 50,5 % en 2022. Ce chiffre est nettement inférieur à l'estimation modélisée de l'OIT pour l'ASS, qui s'élève à 65,5 %, et même inférieur à la moyenne mondiale de 57,5 %⁷ (tableau 1). Le faible TEP général au Sénégal s'explique par un taux d'emploi des femmes exceptionnellement bas. En 2022, environ un tiers seulement des femmes en âge de travailler au Sénégal

⁶ PNUD (2025). L'[Indice de développement humain](#) (IDH) est un indicateur plus complet du développement humain d'un pays qui prend en compte non seulement le PIB par habitant, mais aussi l'espérance de vie et le niveau d'éducation.

⁷ Cette note d'information applique la définition de l'emploi établie par la 13^e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) en 1982. La définition de la [13^e CIST](#) considère comme ayant un emploi toute personne ayant travaillé au moins une heure au cours de la période de référence. Plus récemment, la [19^e CIST](#) a établi une nouvelle définition qui classe comme actifs toutes les personnes qui travaillent contre « rémunération ou à but lucratif » pendant au moins une heure au cours de la période de référence. Toutefois, l'enquête EHCVM ne contient pas suffisamment d'informations pour appliquer cette nouvelle définition. La définition de la 13^e CIST tend à donner un taux d'emploi par rapport à la population plus élevé, en particulier dans les pays à faible revenu, car elle inclut, par exemple, parmi la population active, les travailleurs du secteur de l'agriculture de subsistance, alors qu'ils ne le sont pas dans la définition de la 19^e CIST. Toutefois, ces deux définitions englobent les travailleurs occupant des emplois informels ainsi que tout autre type de travail rémunéré d'au moins une heure, qu'il soit ou non officiellement déclaré (y compris, par exemple, les vendeurs de rue, les travailleurs sur des plateformes non déclarés et les travailleurs domestiques).

occupaient un emploi, soit plus de 20 points de pourcentage de moins que la moyenne de 59,7 % enregistrée pour les femmes en ASS. En revanche, le TEP des hommes au Sénégal, deux tiers des hommes avaient un emploi en 2022, bien qu'inférieur à la moyenne masculine de l'ASS (71,8 %), est beaucoup plus proche des niveaux habituels dans la région. Cette tendance se traduit par un écart très important entre les genres en matière d'emploi, le TEP des femmes au Sénégal étant nettement inférieur à celui des hommes, avec un écart de plus de 30 points de pourcentage.

Une analyse empirique de l'emploi des femmes au Sénégal a mis en évidence les obstacles persistants auxquels elles sont confrontées sur le marché du travail, notamment la discrimination structurelle et l'inégalité d'accès aux opportunités, et ce malgré l'amélioration du niveau d'éducation (FMI, 2019). Les écarts entre les genres en matière de salaires et d'accès à l'emploi restent importants, les femmes étant concentrées de manière disproportionnée dans des activités informelles et peu productives, ce qui reflète les normes socioculturelles et les contraintes structurelles.

► **Tableau 1. Taux d'emploi par rapport à la population, par sexe, au Sénégal, en ASS, en Afrique et dans le monde, 2022 (15 ans et plus) (pourcentage)**

	Femme	Homme	Total
Sénégal	37,9	67,0	50,5
Afrique subsaharienne (estimations modélisées de l'OIT)	59,7	71,8	65,6
Afrique (estimations modélisées de l'OIT)	50,5	69,9	60,1
Monde (estimations modélisées de l'OIT)	45,7	69,4	57,5

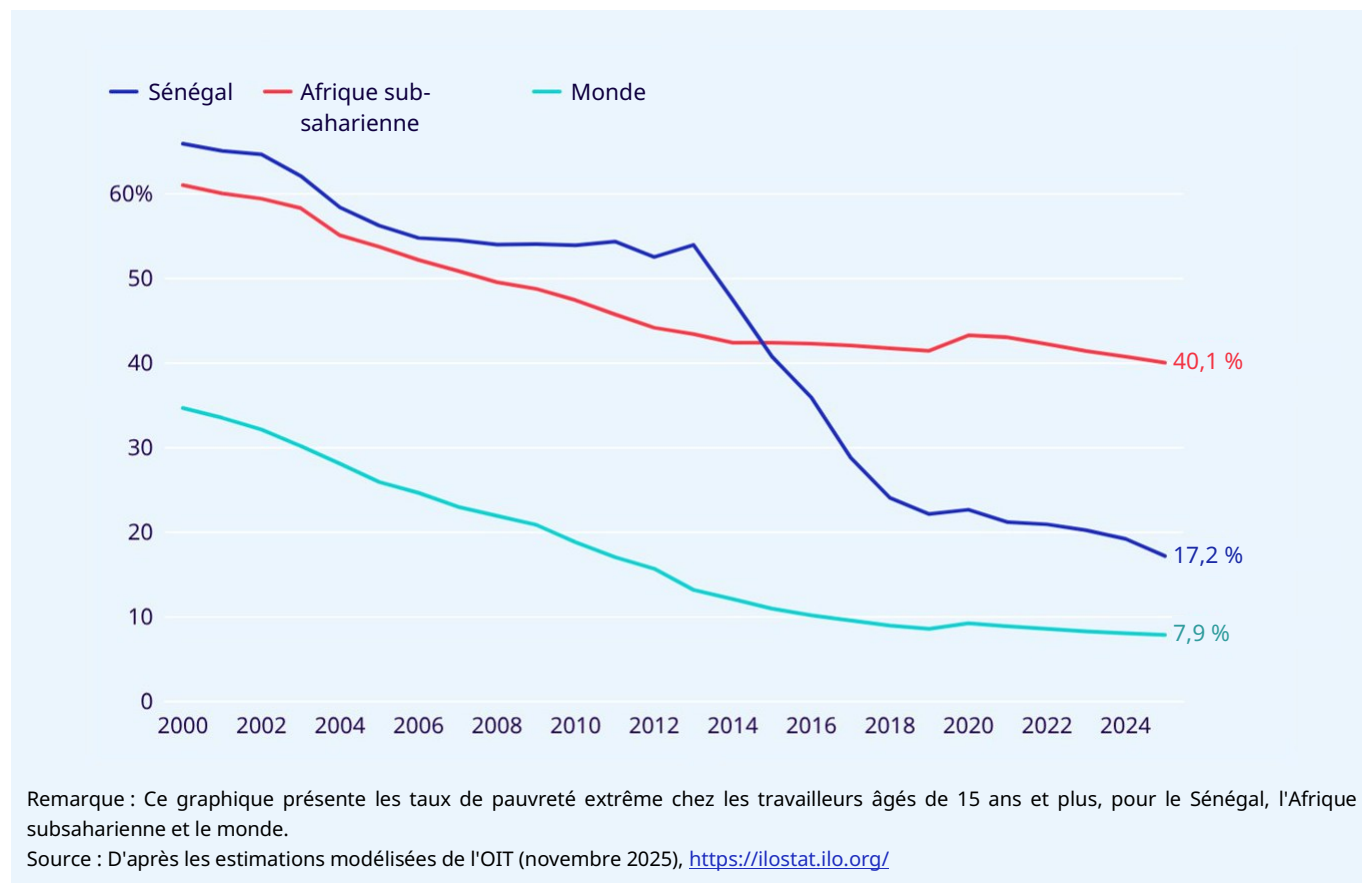
Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, estimations modélisées de l'OIT (novembre 2025), <https://ilostat.ilo.org/>

Remarque : Tous les ratios indiqués s'appuient sur la définition de l'emploi établie par la 13^e CIST de 1982.

Les niveaux de revenus relativement élevés au Sénégal par rapport à ses voisins se traduisent également par des taux de pauvreté au travail relativement faibles, estimés à 17,2 % en 2025, proches du taux moyen mondial de 7,9 % et nettement inférieurs à l'estimation correspondante pour l'ensemble de l'ASS, qui s'élève à 40,1 % (figure 2).⁸ Le niveau de revenu relativement plus élevé du Sénégal par rapport à de nombreux pays voisins se reflète par son faible taux de pauvreté au travail. Ce taux relativement faible de pauvreté chez les actifs a été atteint parallèlement à une croissance économique soutenue, malgré une légère hausse observée pendant la pandémie de COVID-19. Dans l'ensemble, entre 2000 et 2025, le taux de pauvreté au travail au Sénégal a considérablement diminué, reculant de 32,9 points de pourcentage rien qu'entre 2010 et 2022, dépassant de loin la baisse de 5,2 points de pourcentage observée dans l'ensemble de l'ASS au cours de la même période. Les progrès réalisés par le Sénégal dans la réduction de la pauvreté au travail reflètent à la fois à la hausse des revenus et à l'impact des politiques sociales.

⁸ [Estimations modélisées de l'OIT](https://ilostat.ilo.org/topics/working-poverty/), novembre 2025. Le taux de pauvreté au travail correspond à une estimation de la proportion de la population active vivant dans la pauvreté bien qu'elle occupe un emploi, ce qui signifie que leurs revenus professionnels ne suffisent pas à les sortir, eux et leurs familles, de la pauvreté ni à leur garantir des conditions de vie décentes. La pauvreté extrême chez les travailleurs est définie comme le pourcentage de la population active vivant dans des ménages dont le revenu par habitant est inférieur à 3 dollars des États-Unis PPA par jour, <https://ilostat.ilo.org/topics/working-poverty/>.

► **Figure 2. Taux de pauvreté extrême chez les travailleurs, au Sénégal, en Afrique subsaharienne et dans le monde, 2000-2025**



► **Encadré 2 : Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) dans l'UEMOA, 2019-2025**

L'analyse des tendances du marché du travail des jeunes présentée dans les Notes d'information de l'OIT sur la jeunesse dans les pays de l'UEMOA s'appuie principalement sur les enquêtes harmonisées sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) menées par la Banque mondiale et la Commission de l'UEMOA [dans les États membres de l'UEMOA](#). Il s'agit d'une enquête auprès des ménages représentative à l'échelle nationale dans le cadre de [l'étude sur la mesure du niveau de vie \(LSMS\)](#) qui intègrent des modules sur le travail, permettant ainsi une analyse du marché du travail dans ces huit pays. Les enquêtes EHCVM utilisées dans ces notes d'information appliquent les mêmes normes statistiques internationales et les mêmes questionnaires d'une année à l'autre et d'un pays à l'autre, ce qui permet de recueillir des données qui peuvent être harmonisées et de réaliser des comparaisons entre pays ainsi que dans le temps. Ces enquêtes auprès des ménages ont été menées dans chacun des pays de l'UEMOA en 2018-2019, 2021-2022 et 2025-2026.

Les données pour 2019 et 2022 ont été reçues et traitées par l'OIT pour l'ensemble des huit pays. Sauf indication contraire, toutes les données qui figurent dans les notes d'informations sur les pays de l'OIT-UEMOA proviennent de l'enquête EHCVM. Les données relatives à la troisième phase (2025-2026) seront disponibles fin 2026.

Le secteur des services est la principale source d'emploi dans le pays, l'agriculture ne représentant qu'une part relativement modeste de 31,8 % de l'emploi total. Les hommes sont légèrement majoritaires dans l'agriculture et l'industrie, tandis que les femmes sont nettement plus nombreuses à travailler dans le secteur des services (tableau 2).

Cependant, malgré les progrès réalisés en matière de lutte contre la pauvreté, l'économie informelle reste la norme sur le marché du travail sénégalais. En 2022, 95,1 % des travailleurs du pays occupaient un emploi informel, 93,7 % des travailleurs et 97,0 % des travailleuses occupaient un emploi informel en 2022.⁹ Chez les jeunes, ce chiffre est encore plus élevé : près de 99 % occupaient un emploi informel en 2019. Cette prévalence du travail informel au Sénégal est assez courante dans d'autres pays de l'UEMOA et comparable à celle observée dans de nombreuses économies africaines à faible revenu.

Dans l'ensemble, malgré une croissance économique solide dans le pays depuis 2010, le Sénégal reste une économie essentiellement informelle et axée sur les services. Le défi qui attend désormais le Sénégal consiste à traduire les progrès macroéconomiques en emplois plus nombreux et de meilleure qualité pour les jeunes qui entrent sur le marché du travail, tout en poursuivant les avancées en matière de réduction de la pauvreté.

► **Tableau 2. Répartition de l'emploi par activité économique, par sexe, Sénégal, 2022 (15 ans et plus) (pourcentage)**

	Femme	Homme	Total
Agriculture	27,5	35,0	31,8
Industrie	17,3	26,0	22,3
Services	55,2	39,0	45,9

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>.

► 2. Tendances du marché du travail des jeunes

L'Afrique est un continent relativement jeune, dont la population jeune ne cesse de croître, avec le potentiel et les défis que cela implique (OIT, 2020a ; encadré 3). Au Sénégal, la population jeune (15 à 29 ans) a augmenté à un rythme légèrement plus rapide que dans le reste de l'ASS. Entre 2015 et 2025, la population jeune sénégalaise a augmenté à un rythme estimé à 3,3 % par an, soit à peine plus que le taux de croissance de la population jeune en ASS, qui s'élève à 2,9 % par an (figure 3). Cette situation contraste avec les tendances à long terme : entre 2000 et 2025, le nombre de jeunes au Sénégal a augmenté en moyenne d'environ 2,7 % par an, ce qui se situe entre les taux de croissance de la population jeune en ASS dans son ensemble (2,8 %) et dans le monde (2,5 %).¹⁰

► Encadré 3 : Qui sont les jeunes ?

À des fins statistiques, l'Organisation des Nations Unies définit le terme « jeunes » comme des personnes âgées de 15 à 24 ans. À l'origine, cette tranche d'âge spécifique était destinée à couvrir la période durant laquelle s'effectue, pour la plupart des jeunes, la transition de l'école à la vie active. Il s'agit de la définition utilisée pour les indicateurs

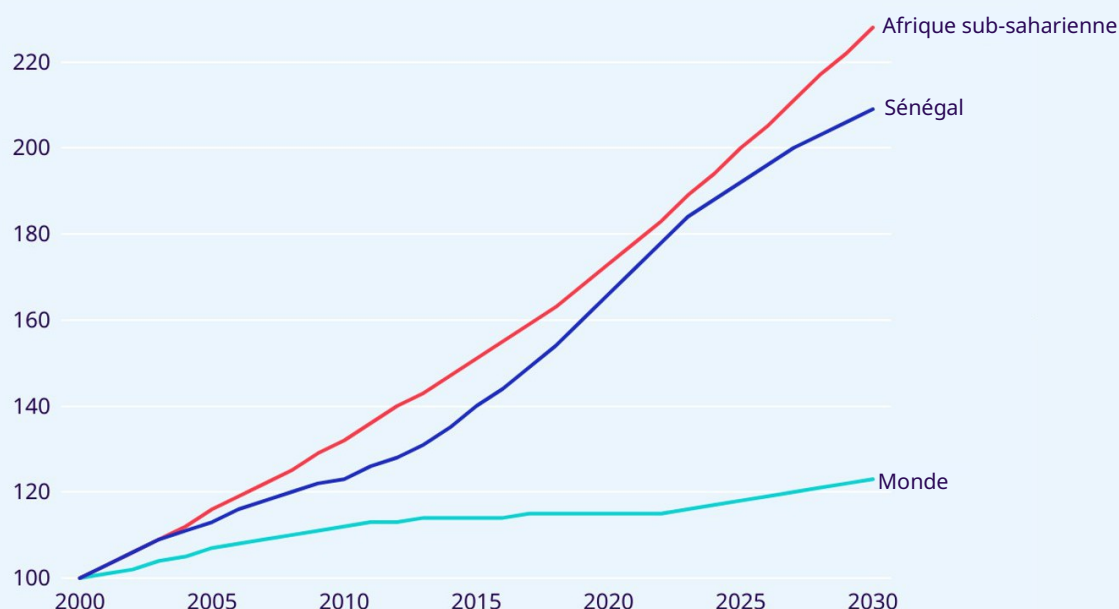
⁹ Base de données micro de l'OIT. Comme indiqué dans l'encadré 2, ces indicateurs ainsi que les autres indicateurs du marché du travail analysés dans cette note d'information sont tirés des données de l'enquête EHCVM.

¹⁰ Estimations et projections de l'ONU, juillet 2024 (en milliers), [ILOSTAT](https://ilostat.ilo.org/)

standard élaborés par l'OIT dans ILOSTAT, y compris les estimations modélisées par l'OIT des indicateurs agrégés régionaux et mondiaux basés sur l'âge (OIT, 2026).

Dans la pratique, on observe, selon les contextes, des approches variées quant à la tranche d'âge retenue pour définir ce que l'on considère comme un « jeune ». L'[Union africaine](#), par exemple, définit les « jeunes » comme les personnes âgées de 15 à 35 ans inclus. Pour l'analyse présentée dans cette note d'information, conformément à la pratique standard concernant les indicateurs au niveau du pays figurant dans la [base de données YOUTHSTAT](#) de l'OIT, le terme « jeunes » désigne les personnes âgées de 15 à 29 ans. Cela reconnaît que certains jeunes poursuivent leurs études plus longtemps et permet de recueillir davantage d'informations sur les expériences professionnelles des jeunes après l'obtention de leur diplôme. À des fins de comparaison, les indicateurs sélectionnés pour les jeunes âgés de 15 à 35 ans sont disponibles dans une annexe de données en ligne.

► **Figure 3. Population jeune (15-29 ans) au Sénégal, en Afrique subsaharienne, en Afrique et dans le monde, 2000-2030 ; 2000=100**



Ce graphique présente les indices relatifs à la population jeune (15-29 ans) au Sénégal, en Afrique subsaharienne et dans le monde, avec une base de référence de 2000 = 100 dans chaque cas.

Source : Les indices démographiques sont calculés sur la base des [estimations et projections de l'ONU concernant la population par âge et par sexe](#), juillet 2024 (en milliers)

Au Sénégal, les niveaux d'éducation sont faibles par rapport aux moyennes régionales, malgré certaines améliorations observées ces dernières années. L'UNESCO estime que seuls 52,7 % des enfants ont achevé leur scolarité primaire au Sénégal en 2023, un chiffre bien inférieur au taux d'achèvement de 67,4 % enregistré en ASS.¹¹ Cela n'en reste pas moins un progrès considérable : le taux d'achèvement du cycle primaire a considérablement augmenté par rapport aux décennies précédentes. Les progrès sont particulièrement marqués chez les filles. En 2023, le taux d'achèvement du cycle primaire chez les filles (52,7 %) a même dépassé celui des garçons (47,4 %), en grande partie grâce à des mesures ciblées visant à améliorer la scolarisation des filles. Les taux d'achèvement du premier cycle du secondaire restent modestes, s'établissant à 31,1 % au Sénégal, contre 46,6 % en ASS. Le taux d'achèvement des études secondaires supérieures est

¹¹ <http://sdg4-data.uis.unesco.org/> [consulté le 18 août 2025].

faible, s'élevant à seulement 15,8 % au Sénégal, contre 28,5 % en ASS en 2023. Ici aussi, cependant, il y a eu quelques améliorations au fil du temps, par exemple, entre 2000 et 2023, le Sénégal a enregistré une augmentation de 18 points de pourcentage dans l'achèvement du premier cycle du secondaire et une augmentation de 9,9 points de pourcentage dans l'achèvement de l'enseignement secondaire de deuxième cycle. Il convient de noter que l'écart entre les genres en matière de taux d'achèvement s'inverse aux niveaux supérieurs. Les filles conservent un avantage tout au long du premier cycle du secondaire (31,2 % contre 30,8 % pour les garçons), mais dans le deuxième cycle du secondaire, les garçons obtiennent de meilleurs résultats que les filles (17,6 % contre 14,4 %), ce qui montre que l'avantage initial des filles en matière de scolarité s'amenuise au moment de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Néanmoins, les écarts entre les genres en matière de niveau d'éducation sont bien moins marqués au Sénégal que dans d'autres pays de la zone UEMOA.

En ce qui concerne la participation à l'éducation chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans, un peu plus de jeunes hommes que de jeunes femmes étaient inscrits dans des établissements d'enseignement et de formation en 2019, mais leur taux d'inscription a diminué de 1,8 point de pourcentage en 2022 pour atteindre 29,1 % (figure 4). Dans le même temps, la participation des femmes à l'éducation est passée de 30,7 % en 2019 à 31,9 % en 2022, une hausse probablement influencée par l'élargissement des possibilités d'enseignement secondaire et supérieur ainsi que par une reprise de la scolarisation à la suite des perturbations liées à la pandémie. La hausse de la scolarisation des jeunes femmes observée ces dernières années s'est, pour une grande part, accompagnée d'une baisse correspondante du taux d'emploi. Cependant, la baisse du TEP chez les jeunes femmes ne s'explique pas uniquement par le fait qu'un plus grand nombre d'entre elles poursuivent leurs études plus longtemps, puisque les taux de NEET ont augmenté au cours de la même période. Il en allait de même pour les jeunes hommes : une partie d'entre eux, qui auraient pu entrer sur le marché du travail, ne l'ont pas fait et se sont retrouvés dans la catégorie des NEET.

► Encadré 4 : NEET

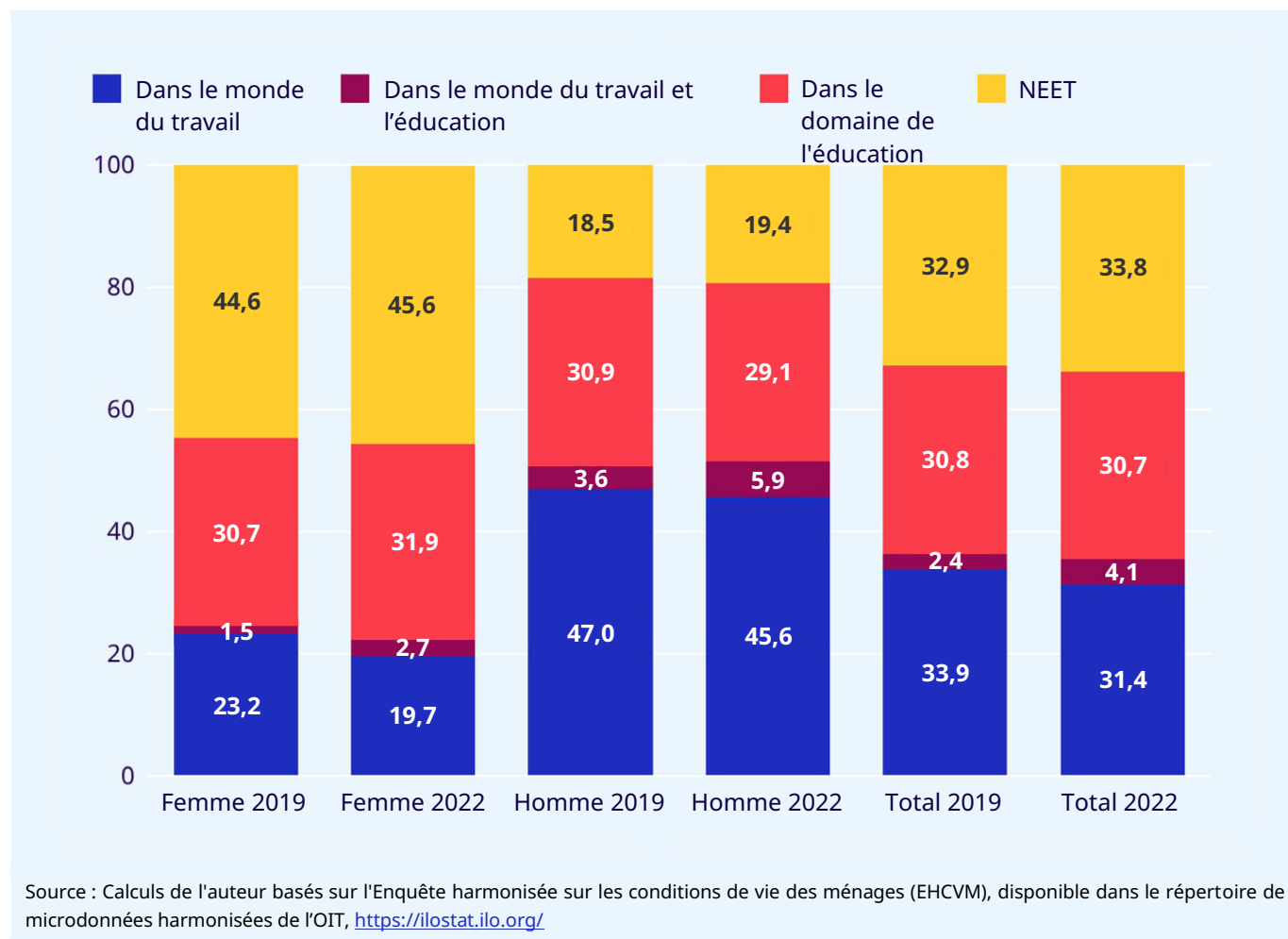
Cette note d'information s'appuie largement sur le taux de NEET, la proportion de jeunes qui sont sans emploi, ne poursuivent pas d'études et ne suivent pas de formation, pour évaluer la vulnérabilité des jeunes sur le marché du travail. Elle s'inscrit dans le cadre de l'adoption, en 2015, des Objectifs de développement durable d'ici 2030 et de la définition, qui en a découlé, d'objectifs de réduction du taux de NEET comme [indicateur cible \(ODD 8.6.1\)](#) choisi pour mesurer les progrès sur les marchés du travail des jeunes. Bien que la catégorie des NEET englobe également (la plupart des) jeunes chômeurs¹² (ce que l'on appelle les NEET actifs), le taux de NEET est un concept plus large qui désigne l'ensemble des jeunes qui, pour quelque raison que ce soit, ne suivent pas d'études et n'exercent pas d'activité rémunérée ou lucrative. Les NEET constituent donc un groupe bien plus vaste et hétérogène que celui des jeunes sans emploi, puisqu'il comprend un nombre important de jeunes qui ne sont ni étudiants ni salariés, mais qui ne recherchent pas non plus activement un emploi. Souvent qualifiés de NEET « inactifs », bon nombre de ces jeunes aimeraient travailler mais ne cherchent pas d'emploi, soit parce qu'ils estiment qu'il n'y a pas d'emplois disponibles, soit parce qu'ils sont confrontés à des obstacles supplémentaires, tels que des responsabilités liés à des soins, qui les empêchent de participer activement au marché du travail.

Entre autres, le fait de passer du taux de chômage des jeunes au taux de NEET comme priorité des politiques visant à promouvoir le travail décent chez les jeunes conduit naturellement à un élargissement de la portée de ces interventions. Il est possible de réduire le taux de NEET en favorisant l'accès à l'emploi, mais aussi en renforçant la participation à l'éducation et à la formation. De plus, de nombreux facteurs sont à l'origine des (différents types) de statut de NEET. Il s'agit notamment des obstacles à l'accès à un travail décent auxquels sont confrontés certains groupes spécifiques, tels que les jeunes femmes et/ou les jeunes en situation de handicap.

Source : O'Higgins et al. (2023). O'Higgins (2025) en donne un bref aperçu non technique.

¹² À l'exception d'un groupe relativement restreint mais de plus en plus important de jeunes qui sont à la fois sans emploi et scolarisés.

► **Figure 4. Statut des jeunes (15-29 ans) au Sénégal, par sexe, 2019-2022 (pourcentage)**



Au Sénégal, la baisse du TEP et de la participation à l'éducation s'accompagnent d'une augmentation du nombre de jeunes en situation de NEET : globalement, le TEP a diminué de 0,7 point de pourcentage, la participation à l'éducation a baissé de 0,1 point de pourcentage et les NEET ont augmenté de 0,8 point de pourcentage. En raison d'une légère diminution des opportunités d'emploi pendant la période de pandémie, le TEP des jeunes a baissé entre 2019 et 2022. Cependant, lorsqu'on examine les données du TEP en fonction du genre, des différences apparaissent. Seules les jeunes femmes ont vu leur TEP baisser, passant de 24,7 % à 22,5 %, tandis que les jeunes hommes ont bénéficié de meilleures perspectives d'emploi au cours de cette période, leur TEP passant de 50,6 % à 51,5 %.

► **Tableau 3. Répartition de l'emploi des jeunes (15-29 ans) par activité économique et par sexe au Sénégal, 2022 (pourcentage)**

	Femme	Homme	Total
Agriculture	38,8	41,4	40,5
Industrie	14,1	31,1	25,2
Services	47,1	27,5	34,3

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>

Au Sénégal, les jeunes qui trouvent un emploi ont tendance à se concentrer dans certains secteurs, avec des différences notables selon le sexe et l'âge. Les jeunes sont plus susceptibles de travailler dans l'agriculture et moins susceptibles de travailler dans le secteur des services que la population en âge de travailler âgée de 15 ans et plus (tableau 3). En 2022, environ 41,4 % des jeunes hommes actifs travaillaient dans l'agriculture, et 31,1 % dans l'industrie. Chez les jeunes femmes, le secteur des services domine, même au sein de la population jeune : près de la moitié des jeunes femmes ayant un emploi travaillaient dans les services, 38,8 % dans l'agriculture et seulement 14,1 % dans l'industrie. En particulier, les jeunes hommes sont légèrement plus nombreux à travailler dans l'agriculture et deux fois plus nombreux à travailler dans l'industrie que les jeunes femmes, tandis que ces dernières sont beaucoup plus nombreuses dans le secteur des services.

En 2019, 42 % des jeunes travailleurs hommes et 56,9 % des jeunes travailleuses au Sénégal exerçaient une activité indépendante (comprenant les travailleurs à leur compte et les travailleurs familiaux rémunérés) (tableau 4).¹³ Entre 2019 et 2022, la part de l'emploi des jeunes travaillant à leur compte a augmenté tant chez les jeunes hommes que chez les jeunes femmes, pour atteindre respectivement 49,9 % et 61,5 %. Cela indique que parmi les jeunes qui ont un emploi, une part croissante quitte des emplois salariés et rémunérés. Une diversification économique durable et des investissements dans le développement des entreprises seront nécessaires pour créer davantage d'emplois salariés pour la jeunesse sénégalaise à l'avenir.

► **Tableau 4. Répartition de l'emploi des jeunes (15-29 ans) par statut d'emploi et par sexe au Sénégal, 2019 et 2022 (pourcentage)**

	Femme		Homme		Total	
	2019	2022	2019	2022	2019	2022
Actifs occupés	43,1	38,5	58,0	50,1	52,4	46,1
Travailleurs indépendants	56,9	61,5	42,0	49,9	47,6	53,9

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>.

Au Sénégal, tout comme c'est le cas à l'échelle mondiale, le travail informel est encore plus répandu chez les jeunes que chez les travailleurs plus âgés. En 2022, on estimait que 98,9 % des jeunes travailleurs occupaient un emploi informel, contre environ 93 % des adultes âgés de 30 ans et plus. L'un des facteurs contribuant à cette informalité généralisée chez les jeunes est la forte proportion de travailleurs indépendants parmi les jeunes. La prévalence du travail informel chez les jeunes travailleurs ne varie pas de manière significative d'un secteur à l'autre. La quasi-totalité des jeunes actifs, tous secteurs confondus, occupent un emploi informel. Pourtant, les jeunes qui travaillent dans le secteur des services de marché affichent des taux d'emploi informel légèrement inférieurs (tableau 5).

► **Tableau 5. Répartition de l'emploi, proportion de travailleurs indépendants et proportion de travailleurs du secteur informel par secteur chez les jeunes (15-29 ans) au Sénégal, en 2019 et 2022 (pourcentage)**

Secteur	Emploi par secteur		Prévalence du travail indépendant		Prévalence de l'informalité
	2019	2022	2019	2022	2022
Agriculture	34,1	40,5	81,9	86,8	99,7

¹³ L'indicateur de statut d'emploi de l'OIT classe les travailleurs en différentes catégories afin de décrire les relations entre leur poste et leur lieu de travail. De manière générale, les personnes actives sont classées soit dans la catégorie des « salariés », soit dans celle des « travailleurs indépendants ». Les premiers occupent un emploi rémunéré (dans le cadre de contrats explicites ou implicites) qui leur assure une rémunération de base, tandis que les seconds dépendent principalement, voire entièrement, de leurs ventes et de leurs profits. Le travail indépendant est principalement constitué de travailleurs indépendants occupant des emplois informels de mauvaise qualité. Par le passé, il servait d'ailleurs d'indicateur de l'emploi informel.

Industrie	14,6	17,0	27,5	33,1	99,1
Construction	6,1	7,1	9,0	11,8	99,4
Activités extractives, approvisionnement en électricité, gaz et eau	0,9	1,1	46,7	22,5	98,3
Services liés au marché (commerce, transports, hébergement et restauration, services aux entreprises et services administratifs)	20,0	20,6	53,5	44,8	96,9
Services hors marché (Administration publique, services et activités communautaires, sociaux et autres)	24,3	13,6	16,3	20,5	99,0

Remarque : Il n'a pas été possible de définir l'informalité dans les enquêtes EHCVM/ECVM de 2019 en raison de données manquantes concernant l'enregistrement et la comptabilité des entreprises.

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>

Les changements dans le TEP ont légèrement creusé l'énorme écart entre les genres dans les taux de NEET, qui sont passés de 26,1 points de pourcentage à 26,2 points de pourcentage, une disparité que l'on trouve trop souvent sur les marchés du travail des jeunes dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur (O'Higgins et al. 2023). Au Sénégal, les jeunes femmes sont toujours deux fois plus susceptibles que les jeunes hommes d'être NEET (figure 4, encadré 4).

La grande majorité des jeunes NEET au Sénégal relèvent de la catégorie des NEET inactifs, c'est-à-dire qu'ils ne travaillent pas et ne recherchent pas activement d'emploi. Comme le montre le tableau 3, 96,4 % des jeunes femmes NEET et 90,3 % des jeunes hommes NEET étaient inactifs en 2019. En 2022, ces proportions avaient légèrement augmenté tant chez les hommes que chez les femmes (pour atteindre 96,6 % chez les femmes NEET et environ 91,1 % chez les hommes NEET). Concrètement, cela signifie que la quasi-totalité des jeunes femmes qui ne sont ni scolarisées ni employées sont totalement exclues de la population active et qu'environ neuf jeunes hommes NEET sur dix ne recherchent pas non plus activement un emploi. Il convient de noter qu'une proportion aussi élevée de jeunes NEET est déconnectée du marché du travail, ce qui est préoccupant. Ces chiffres soulignent l'importance des politiques qui visent à favoriser la participation au marché du travail (ou la reprise d'études) chez les jeunes NEET. Par ailleurs, la prédominance de jeunes NEET inactifs est caractéristique de la région de l'UEMOA, on observe des profils similaires dans les pays voisins

► **Tableau 6. Répartition des jeunes (15-29 ans) NEET en fonction de leur statut d'actif ou inactif et du sexe au Sénégal, en 2019 et 2022 (pourcentage)**

	Femme		Homme		Total	
	2019	2022	2019	2022	2019	2022
NEET actif	3,6	3,4	9,7	8,9	5,2	4,8
NEET inactif	96,4	96,6	90,3	91,1	94,8	95,2

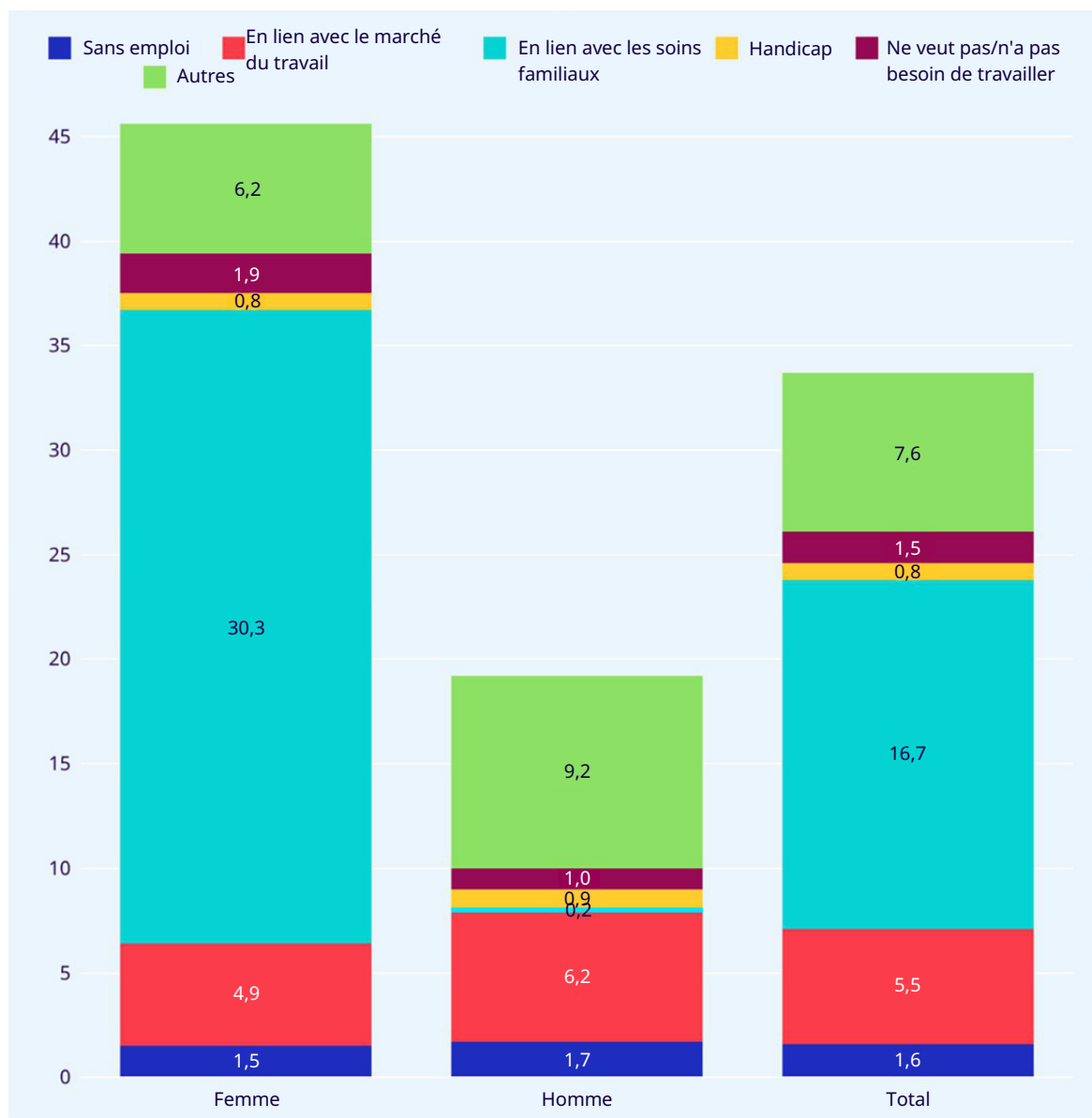
Remarque : Les NEET actifs sont ceux qui sont sans emploi, ne poursuivent pas d'études et ne suivent pas de formation, mais qui sont disponibles et recherchent activement un emploi, tandis que les NEET inactifs sont également sans emploi, ne poursuivent pas d'études et ne suivent pas de formation, mais ils ne sont ni disponibles ni à la recherche active d'un emploi.

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>

Au Sénégal, la plupart des jeunes NEET sont soit découragés de chercher un emploi, soit en attente d'une opportunité professionnelle ou d'entreprise, soit exclus de la population active en raison de leurs responsabilités familiales ou de soins (figure 5). Les rôles traditionnels attribués aux genres jouent un rôle important dans l'écart considérable qui existe entre les taux de NEET chez les hommes et chez les femmes. À l'instar des modèles observés dans d'autres pays de la région, 30,3 % des jeunes femmes au Sénégal sont des NEET en raison de leurs responsabilités familiales, contre seulement 0,2 % des jeunes hommes. Les autres raisons qui expliquent le fait d'être NEET sont relativement similaires chez les jeunes

femmes et chez les jeunes hommes. La prise en charge de la famille explique donc, en grande partie, l'écart le plus important entre les genres en matière de NEET au sein de l'UEMOA.

► **Figure 5. Taux NEET chez les jeunes (15-29 ans) par sexe, ventilés en fonction de la raison de leur situation NEET, Sénégal, 2022 (pourcentage)**



Remarque : Les NEET sans emploi sont ceux qui sont sans emploi, ne poursuivent pas d'études et ne suivent pas de formation, mais qui sont disponibles et recherchent activement un emploi. Parmi les raisons liées au marché du travail qui expliquent la situation des NEET, on trouve celles liées au découragement (échecs passés dans la recherche d'un emploi adapté, manque d'expérience, de qualifications ou d'offres correspondant aux compétences de la personne, pénurie d'emplois dans la région, fait d'être considéré comme trop jeune ou trop âgé par les employeurs potentiels et ne pas savoir comment ni où trouver un emploi), ainsi que d'autres raisons liées au marché du travail (attente d'une réponse à une candidature et pause saisonnière). Les raisons liées à la prise en charge de la famille englobent la garde d'enfants en bas âge et d'autres tâches ménagères et domestiques. Le handicap englobe les jeunes qui ne recherchent pas d'emploi en raison d'un handicap ou d'une maladie tandis qu'un jeune NEET qui « n'a pas besoin ou ne souhaite pas travailler » peut disposer d'autres sources de revenus. La catégorie « Autres » regroupe diverses motivations qui ne relèvent pas des quatre premières catégories.

Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat.ilo.org/>

► 3. Les groupes vulnérables sur le marché du travail des jeunes

3.1 Sexe

Au Sénégal, les jeunes femmes rencontrent bien plus de difficultés que les jeunes hommes pour accéder au marché du travail. Presque tous les principaux indicateurs relatifs à l'emploi des jeunes révèlent un écart important entre les genres, qui défavorise les femmes. Le taux de NEET chez les jeunes femmes est plus de deux fois supérieur à celui des jeunes hommes. De même, le TEP des jeunes femmes est extrêmement faible (un cinquième d'entre elles ont un emploi, contre plus de la moitié des jeunes hommes), et les taux de scolarisation des jeunes femmes n'ont que très peu progressé entre 2019 et 2022. Les jeunes femmes sont également moins susceptibles d'occuper un emploi salarié que les jeunes hommes.

Bien que l'on ait constaté certaines améliorations ces dernières années, avec une légère réduction des disparités entre les genres, les jeunes femmes continuent d'être défavorisées sur le marché du travail. La baisse du TEP global chez les jeunes entre 2019 et 2022 s'explique uniquement par une diminution de ce taux chez les jeunes femmes. Dans le même temps, le TEP chez les jeunes hommes a augmenté, creusant encore davantage l'écart entre les genres. De plus, la proportion de jeunes travailleuses femmes en activité a légèrement diminué (s'accompagnant d'une augmentation de la proportion de femmes exerçant une activité indépendante). En résumé, la plupart des indicateurs du marché du travail laissent entrevoir une augmentation des écarts entre les genres ces dernières années. L'inactivité des jeunes femmes sur le marché du travail, due en grande partie à la discrimination, aux normes de genre, aux responsabilités domestiques, aux mariages précoces et aux opportunités professionnelles limitées, constitue un défi majeur (Diallo, 2025). Il est essentiel de s'attaquer aux obstacles auxquels se heurtent les jeunes femmes (qu'il s'agisse de l'accès à l'éducation, de la garde d'enfants ou des normes sociales liées au travail) pour améliorer la situation des jeunes sur le marché du travail au Sénégal.

3.2 Handicap

Les personnes handicapées se heurtent à des obstacles supplémentaires qui les empêchent de participer effectivement au marché du travail. Comme l'a souligné le Sommet mondial sur le handicap de 2025 à Berlin, les jeunes en situation de handicap sont particulièrement désavantagés à l'échelle mondiale, avec des taux de NEET deux fois plus élevés que ceux de leurs pairs non handicapés.¹⁴ En 2022, 1,1 % de la population jeune au Sénégal a déclaré souffrir d'une maladie ou d'un handicap affectant leur capacité à travailler. Les données montrent que ce groupe est fortement désavantagé, l'ampleur de cet écart étant assez similaire à celle observée dans certains autres pays de l'UEMOA (figure 5).¹⁵

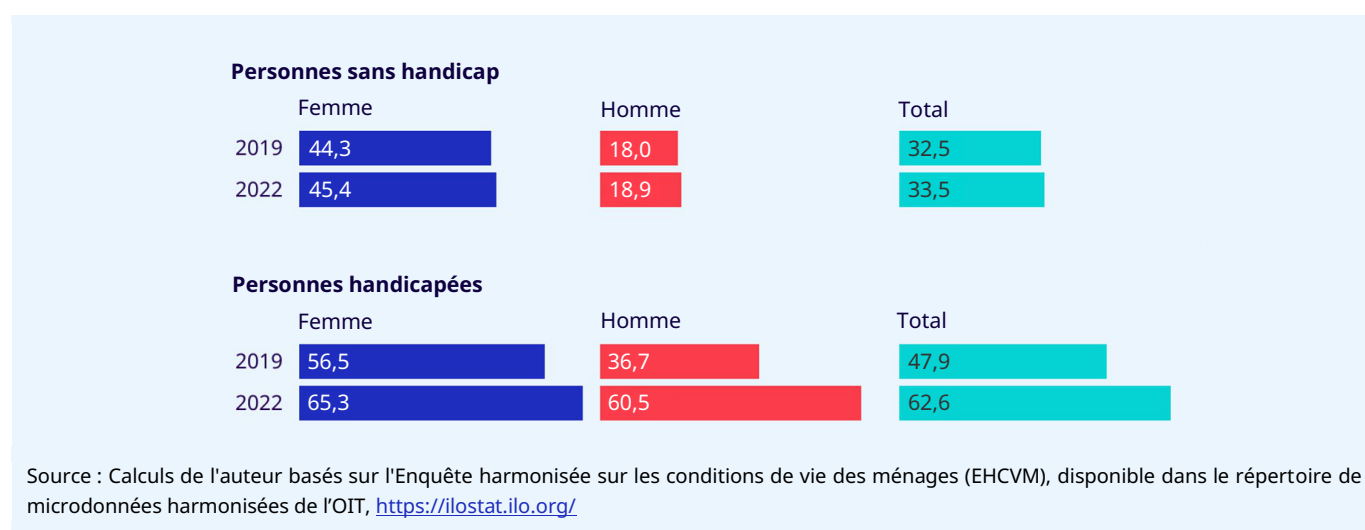
En 2022, près de deux jeunes en situation de handicap sur trois, au Sénégal, se trouvaient en situation de NEET. En 2019, les jeunes femmes en situation de handicap avaient un taux de NEET de 56,5 %, ce qui signifie que plus de la moitié d'entre elles étaient NEET, contre 44,3 % chez leurs homologues non handicapées. Chez les jeunes hommes en situation de handicap, le taux de NEET en 2019 était globalement plus faible, à 36,7 %, mais l'écart par rapport aux jeunes hommes sans handicap était encore plus marqué : les jeunes hommes en situation de handicap avaient deux fois plus de chances d'être NEET que leurs homologues sans handicap. Il est préoccupant de constater que la situation relative des jeunes en situation de handicap semble s'être détériorée entre 2019 et 2022. Chez les jeunes femmes, le taux de NEET parmi celles

¹⁴ Pour une analyse plus détaillée des disparités sur le marché du travail auxquelles sont confrontées les personnes handicapées, voir par exemple Annanian et DellaFerrera (2024).

¹⁵ L'échantillon de personnes en situation de handicap est généralement assez restreint dans les enquêtes auprès des ménages et encore plus restreint pour la tranche d'âge des 15 à 29 ans. En raison de la petite taille de l'échantillon, les estimations des indicateurs concernant les jeunes en situation de handicap sont nécessairement relativement imprécises.

qui sont en situation de handicap a encore augmenté pour atteindre 65,3 %, tandis que celui des jeunes femmes sans handicap n'a progressé que très légèrement, de 1,1 point de pourcentage, creusant ainsi un écart déjà important. Des tendances similaires ont été observées chez les jeunes hommes : Le taux de NEET a augmenté pour les deux groupes entre 2019 et 2022, mais cette hausse a été nettement plus marquée chez les personnes en situation de handicap, atteignant 60,5 %. Ces statistiques mettent en évidence la grave exclusion dont sont victimes les jeunes en situation de handicap, en particulier les jeunes femmes, ainsi que la nécessité de mettre en place des politiques adaptées (telles que l'éducation inclusive, des programmes de formation accessibles et des mesures de lutte contre la discrimination) afin d'améliorer leurs perspectives en matière d'éducation et d'emploi.

► **Figure 6. Taux de NEET chez les jeunes (15-29 ans) en situation de handicap, au Sénégal, en fonction du sexe, 2019 et 2022 (pourcentage)**



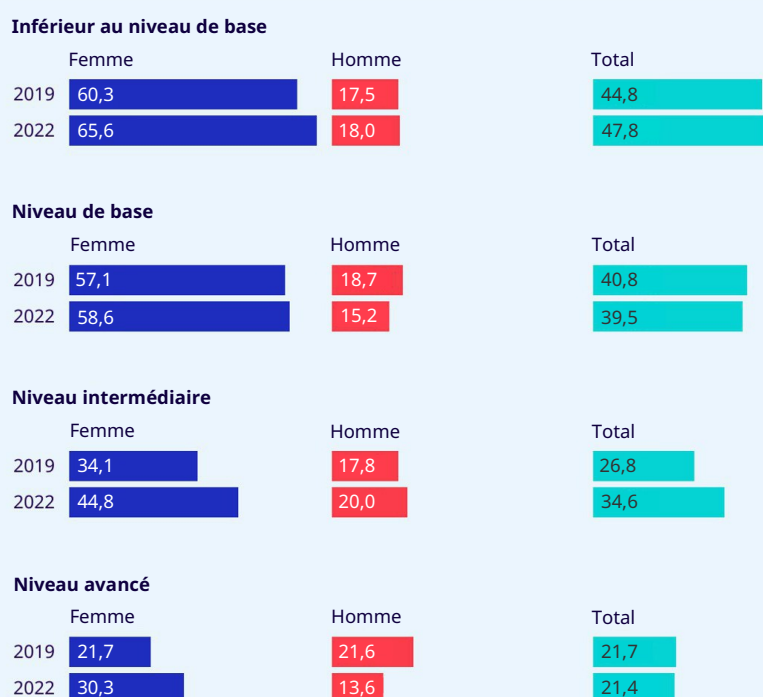
3.3 Niveau d'éducation

L'écart entre les genres en matière de participation et de résultats scolaires a déjà été évoqué plus haut. Cela revêt notamment une importance particulière pour déterminer l'accès des jeunes au marché du travail. À l'échelle mondiale, les taux de NEET chez les jeunes sont nettement plus élevés parmi ceux qui ont un faible niveau d'études (O'Higgins et al., 2023). Cette relation est toutefois moins marquée dans les pays à revenu faible et intermédiaire inférieur, avec quelques écarts d'un pays à l'autre. Au Sénégal, dans l'ensemble, le fait d'avoir suivi des études supérieures tend à réduire le risque d'être en situation de NEET, et ce de manière plus marquée chez les jeunes femmes. En 2022, les jeunes femmes avec un niveau inférieur à l'éducation de base affichaient le taux de NEET le plus élevé, à 65,6 %, tandis que celles ayant uniquement suivi l'enseignement de base enregistraient un taux de NEET de 58,6 %. Ce taux diminuait encore chez celles avec un niveau intermédiaire et avancé, avec des taux de NEET respectivement de 44,8 % et 30,3 % (figure 7). Cependant, même les jeunes femmes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont plus susceptibles d'être en situation NEET que les jeunes hommes, quel que soit leur niveau d'études. Les taux de NEET des jeunes hommes sont relativement faibles et relativement stables quel que soit le niveau d'éducation. Par conséquent, l'écart entre les genres chez les NEET est le plus marqué chez les jeunes les moins diplômés, il se réduit chez ceux qui ont suivi des études supérieures, mais persiste néanmoins.

Entre 2019 et 2022, les taux de NEET de la plupart des groupes ont globalement légèrement diminué, confirmant ainsi la tendance générale selon laquelle le nombre de NEET diminue à mesure que le niveau d'études augmente. Cependant, seuls les jeunes hommes ont vu leur taux de NEET diminuer à presque tous les niveaux d'éducation au cours de cette période, tandis que les femmes ont vu leur taux de NEET augmenter à tous les niveaux. Ces conclusions soulignent l'importance d'élargir l'accès à l'éducation et d'adapter l'enseignement supérieur aux besoins du marché du travail, tout en créant des emplois pour les jeunes diplômés, grâce à des politiques axées sur les jeunes femmes. Le fait d'avoir un

niveau d'études plus élevé ne crée pas, en soi, davantage d'emplois, et les taux élevés de NEET observés chez les titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur laissent supposer l'existence d'une inadéquation de l'éducation dans le pays, comme abordé dans les éditions récentes du rapport Tendances mondiales de l'emploi des jeunes de l'OIT (OIT, 2020b, 2024).

► **Figure 7. Taux de NEET chez les jeunes (15-29 ans) en fonction du niveau d'éducation au Sénégal, en fonction du sexe, 2019 et 2022 (pourcentage)**



Remarque : Dans le cadre de l'analyse du niveau d'éducation, on entend par « jeunes » les personnes âgées de 25 à 29 ans. Le niveau d'éducation est défini ici sur la base de l'[agrégation par l'OIT de la Classification internationale type de l'éducation \(CITE\)](#), conçue pour établir une classification simple des niveaux de scolarité individuels qui soit comparable d'un pays à l'autre. D'une manière générale : Le niveau d'éducation de **base** correspond à l'achèvement de l'enseignement primaire ou du premier cycle de l'enseignement secondaire. Le niveau **intermédiaire** correspond à l'achèvement du deuxième cycle du secondaire et le niveau **avancé** correspond à l'achèvement d'études supérieures.

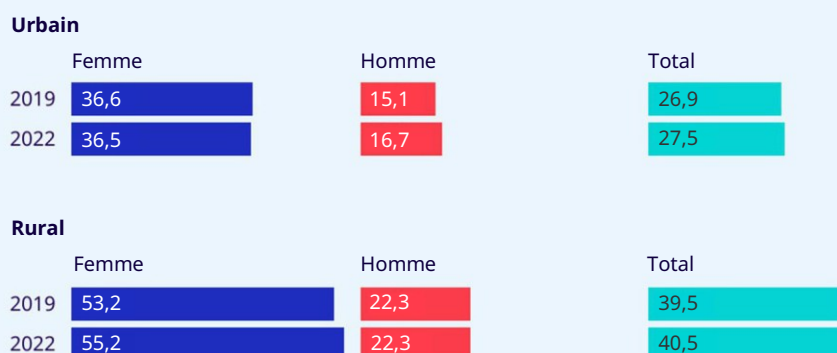
Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat ilo.org/>

3.4 Situation urbaine-rurale

À l'échelle mondiale, tous niveaux de revenu confondus, les taux de NEET ont tendance à être plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Ce modèle se vérifie également au Sénégal. En 2022, les taux de NEET chez les jeunes étaient nettement plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines, en particulier chez les jeunes femmes (figure 8). Par exemple, en 2022, plus de la moitié des jeunes femmes vivant en milieu rural étaient des NEET, contre 36,5 % des jeunes femmes vivant en milieu urbain. Le taux de NEET chez les jeunes hommes est globalement plus faible, mais il est également plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain, s'élevant respectivement à 22,3 % et 16,7 %. L'écart entre les genres est également plus important dans les régions rurales : le taux de jeunes femmes NEET en milieu rural dépasse, de loin, celui des jeunes hommes de 32,9 points de pourcentage, tandis que dans les zones urbaines, l'écart entre les femmes et les hommes NEET de 19,8 points de pourcentage, bien qu'encore important, est un peu plus petit.

Entre 2019 et 2022, les taux de NEET auraient légèrement augmenté tant dans les zones rurales qu'urbaines. En conséquence, l'écart entre les jeunes NEET des zones rurales et ceux des zones urbaines reste marqué. Ces observations soulignent la nécessité de mettre en place des mesures ciblées en milieu rural, allant de l'amélioration de l'accès à l'éducation en milieu rural (en particulier pour les filles) à la promotion des opportunités d'emploi dans ce milieu, dans le cadre de toute stratégie globale en faveur de l'emploi des jeunes au Sénégal.

► **Figure 8. Taux de NEET chez les jeunes (15-29 ans) par zone géographique au Sénégal, en fonction du sexe, 2019 et 2022 (pourcentage)**



Source : Calculs de l'auteur basés sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM), disponible dans le répertoire de microdonnées harmonisées de l'OIT, <https://ilostat ilo.org/>

► 4. Résumé et conclusions

Au cours des deux dernières décennies, l'économie sénégalaise a connu une stabilité et une croissance soutenue, offrant ainsi une base solide pour l'amélioration de la situation de l'emploi chez les jeunes. Depuis 2000, la croissance annuelle du PIB du pays a été, en moyenne, nettement supérieure à celle de la population, et ces dernières années ont été marquées par une expansion particulièrement vigoureuse (7,9 % en 2025). La reprise économique après le choc du COVID-19 a été relativement rapide. Parallèlement, le taux de pauvreté extrême chez les travailleurs au Sénégal est faible, il est passé de 66,0 % en 2000 à 17,2 % en 2025, se rapprochant ainsi de la moyenne mondiale de 7,9 % et se situant bien en dessous de la moyenne de l'ASS, qui s'élève à 40,1 %. Par ailleurs, le secteur des services est globalement le premier employeur et occupe une place particulièrement prépondérante pour les femmes de tous âges, y compris les jeunes. L'agriculture et les services relèvent presque exclusivement du secteur informel : près de 99 % des emplois occupés par les jeunes sont informels.

Malgré certains progrès, le niveau d'éducation reste faible au Sénégal par rapport à la moyenne de l'ASS. Le taux d'achèvement du cycle primaire n'est que d'environ 52,7 %, et moins d'un jeune sur trois termine le premier cycle du secondaire. Si les filles ont réalisé des progrès notables, surpassant même les garçons à certains niveaux d'éducation, le niveau d'éducation global de la main-d'œuvre constitue une contrainte.

Près de la moitié des jeunes femmes au Sénégal sont confrontées à des taux de NEET particulièrement élevés, soit environ le double de ceux observés chez les jeunes hommes. Cet écart entre les genres reste l'un des plus importants de la région. Les normes sociales, les responsabilités familiales et le manque de perspectives professionnelles contribuent à la faible participation des femmes au marché du travail.

La vulnérabilité, telle qu'elle est mesurée par le statut NEET, est également très marquée chez les jeunes en situation de handicap et ceux qui vivent en milieu rural. Au Sénégal, les jeunes en situation de handicap affichent des taux de

NEET nettement supérieurs à ceux de leurs pairs. Chez les jeunes femmes en situation de handicap, ce taux avoisine les 66 %. L'écart entre les jeunes en situation de handicap et ceux qui ne le sont pas s'est creusé entre 2019 et 2022, soulignant la nécessité urgente de mettre en place des politiques inclusives. De même, les jeunes des zones rurales, en particulier les jeunes femmes, affichent des taux d'inactivité bien plus élevés et des taux d'emploi bien plus faibles que les jeunes des zones urbaines.

Contrairement à ce qui se passe dans certains autres pays, les taux de NEET au Sénégal diminuent à mesure que le niveau d'éducation augmente, en particulier chez les jeunes femmes, ce qui montre que l'éducation améliore, de manière générale, les chances des jeunes d'échapper à l'inactivité. Même si elles rencontrent des difficultés, les jeunes femmes ayant suivi des études secondaires ou supérieures sont moins susceptibles d'être en situation NEET que celles qui n'ont suivi que l'enseignement primaire. Chez les jeunes hommes, le niveau d'éducation a une incidence moins marquée sur les taux de NEET (qui sont relativement faibles dans l'ensemble). Il est encourageant de constater que la scolarisation des jeunes est en hausse, ce qui devrait permettre de réduire, progressivement, le taux de NEET, à condition que cela s'accompagne d'une création d'emplois suffisante pour les cohortes les plus diplômées.

En conclusion, le Sénégal a enregistré des progrès notables, notamment un faible taux de pauvreté au travail et une scolarisation en hausse, mais il reste confronté à des défis persistants en matière d'emploi des jeunes : une économie informelle omniprésente, un taux d'inactivité élevé chez les femmes et de fortes disparités liées au genre, au handicap et à la région. Pour résoudre ces problèmes, il faudra adopter une approche globale qui associe des investissements dans l'éducation et les compétences à des mesures visant à stimuler la création d'emplois dans l'économie formelle, tout en apportant un soutien ciblé aux groupes de jeunes les plus vulnérables.

La croissance stable du Sénégal et le faible taux de pauvreté au travail constituent une base solide pour l'emploi des jeunes. Toutefois, des défis subsistent. La quasi-totalité des emplois occupés par les jeunes relèvent du secteur informel, la participation des femmes est faible et des disparités persistent en fonction du genre, du handicap et de la localisation en milieu rural. Pour créer des emplois décents et productifs, les politiques pourraient se concentrer sur la création d'emplois formels dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre (agroalimentaire, industrie manufacturière, services, économie verte), adapter l'éducation et la formation professionnelle aux besoins du marché, favoriser la participation des femmes et des personnes en situation de handicap au marché du travail, soutenir l'entrepreneuriat chez les jeunes par le biais de crédits et d'incubateurs, et renforcer les chaînes de valeur locales ainsi que la protection sociale. Ensemble, ces mesures peuvent réduire le taux de NEET, réduire les inégalités entre les genres et favoriser la transformation structurelle.

► Références

Annanian, S. et G. Dellaferrera. 2024. [*A study on the employment and wage outcomes of people with disabilities*](#). Document de travail n° 124 de l'OIT. Genève.

Diallo, M. A., 2025. « [Labor Market Participation and Gender Wage Gap: The Case of Young Workers in Senegal](#). » Review of Development Economics 29, no. 4: 2617–2637.

Institute for Economics & Peace. 2025. [*Global Peace Index 2025: Identifying and Measuring the Factors that Drive Peace*](#). Sydney.

OIT. 1982. II. [Labour force, employment, unemployment and underemployment](#). 13^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, du 18 au 29 octobre 1982.

OIT. 2013. [Résolution I: Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et la sous-utilisation de la main-d'œuvre](#). 19^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, du 2 au 11 octobre 2013.

- OIT. 2020a. [Rapport sur l'emploi en Afrique : Relever le défi de l'emploi des jeunes](#). Genève.
- OIT. 2020b. [Tendances mondiales de l'emploi des jeunes en 2020 : la technologie et l'avenir des emplois](#). Genève
- OIT. 2024. [Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2024](#). Édition du 20^e anniversaire. Genève.
- OIT. 2025a. « [Advancing Disability Inclusion in the Global Labour Market](#). » 4 avril 2025. Genève.
- OIT. 2025b. Base de données des estimations modélisées de l'OIT, [ILOSTAT](#), novembre. [consulté le 15 avril 2026]. Genève.
- OIT. 2026. [Estimations modélisées de l'OIT : Aperçu méthodologique](#). Genève.
- FMI. 2019. [A quantitative analysis of female employment in Senegal](#). Document de travail du FMI n° 19/241. Washington, DC.
- FMI. 2026. [Base de données des Perspectives de l'économie mondiale](#), avril, Washington DC.
- O'Higgins, N. et al. 2023. « [How NEET are developing and emerging economies? What do we know and what can be done about it?](#) », chapitre 3 in D. Kucera and D. Schmidt-Klau (eds) [Examen des politiques de l'emploi dans le monde 2023 : Politiques macroéconomiques en faveur de la relance et de la transformation structurelle](#). OIT. Genève.
- O'Higgins, N. 2025. [Mesurer ce qui compte : NEET vs chômage des jeunes](#). Blog de l'OIT. 12 août 2025.
- DESA. 2024. [Perspectives démographiques mondiales](#), 28^e édition. New York.
- PNUD. 2025. [Rapport sur le développement humain 2025 : une question de choix : individus et les perspectives à l'ère de l'IA](#). New York.
- UNESCO. 2025. Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). <https://databrowser.uis.unesco.org/> [consulté le 18 août 2025]. Montréal.



Sous licence [CC BY 4.0](#) © Organisation internationale du Travail 2026

OIT. *Tendances du marché du travail des jeunes au Sénégal*, Notes d'information de l'OIT sur la jeunesse dans les pays de l'UEMOA, Genève: Bureau international du Travail, 2026. © OIT. <https://doi.org/10.54394/00034432>

Contact details
International Labour Organization
 Route des Morillons 4
 CH-1211 Geneva 22
 Switzerland

Département de l'emploi, des marchés du
 travail et de la jeunesse

E : emplab@ilo.org